

Image not found or type unknown



Indemnité 2e cat et licenciement

Par **chrysty**, le **13/06/2013** à **21:08**

Bonjour, je passe en invalidité 2e cat et mon employeur veut me faire un licenciement pour inaptitude dois je l'accepter, est ce que c'est avantageux pour moi est ce que percevrais toujours ma pension j'ai une prévoyance qui complète ma pension si je ne fais plus parti des effectifs est ce que je l'aurais toujours ma retraite est dans 2 ou 3 ans merci de répondre

Par **P.M.**, le **13/06/2013** à **21:31**

Bonjour,
En tout cas, ce n'est pas l'employeur qui peut décider de votre inaptitude mais le Médecin du Travail...